

D'une part, le ministre propose des allègements fiscaux en vue d'encourager les investissements et, d'autre part, il demande la prolongation de la surtaxe de 3 p. 100. Voilà deux décisions complètement opposées.

Je me demande si, en prenant cette décision, le ministre n'aurait pas seulement tenu compte de l'accroissement des recettes que cette mesure rapportera pour l'année en cours et qui peuvent s'élever à 245 millions de dollars. Évidemment, on fait état des 25 millions de dollars dont seront exempts les sociétés et les individus qui augmenteront leurs investissements en biens de capital pour la production et la transformation de produits. Mais qui profitera de cette mesure, à part les grandes sociétés qui investissent continuellement et qui n'ont pas à suspendre leurs projets, faute de fonds disponibles? Combien de contribuables profiteront réellement de l'augmentation du pourcentage de dépréciation proposée dans le bill? Très peu. Uniquement les privilégiés.

De plus, cette mesure aura pour effet d'augmenter encore les réserves des sociétés qui, à mon avis, sont déjà trop élevées. Je crois dépister, dans cette décision du ministre, son véritable choix, choix qui est bien plus un choix d'ordre politique que d'ordre économique. Par cette décision, il accorde aux grandes sociétés la possibilité de réduire leurs impôts d'un montant de 25 millions de dollars.

Au moment où il aurait été nécessaire d'augmenter le pouvoir d'achat global de la population, le ministre a fait un mauvais choix, soit celui de prolonger l'application de la surtaxe de 3 p. 100, privant ainsi la population de 245 millions.

Je ne crois pas nécessaire de citer les statistiques sur la situation de l'emploi, afin de démontrer que la situation ne s'est pas améliorée depuis le 3 décembre dernier.

Même si l'honorable ministre déclarait dernièrement que le nombre de chômeurs devrait commencer à diminuer après le mois de mars, il voulait sans doute dire que le retour de la belle saison serait plus efficace que les mesures du gouvernement pour corriger la situation du chômage.

Pour se rendre compte de la situation, on n'a qu'à lire les quotidiens qui annoncent un grand nombre de mises à pied, et ce dans tous les secteurs de l'industrie. Personne ne peut dire si lui ou un membre de sa famille ne sera pas en chômage demain ou la semaine prochaine.

Il n'est pas nécessaire de comparer les statistiques ou de faire des jeux de chiffres pour dire que ce sera mieux demain, ou pire dans un mois. Tout ce que nous savons, c'est qu'un trop grand nombre de personnes ont perdu leur emploi, et que le chômage a des répercussions énormes sur le plan social et économique.

A un mal économique, je crois que la solution doit être d'ordre économique, et non pas politique. Le choix du ministre, à mon avis, a été un choix d'ordre politique.

La surtaxe de 3 p. 100, dont on demande la prolongation, enlèvera un montant d'argent qui devrait rester dans le circuit économique, afin de soutenir la demande de biens de consommation. En soutenant la demande de biens de consommation, nous permettons du même coup aux industries de continuer à fabriquer, et aux fournisseurs de services de continuer leurs activités économiques, ce qui a pour effet de maintenir ou d'augmenter l'emploi.

Le contribuable qui n'a pas suffisamment de pouvoir d'achat diminue ses achats: Le manufacturier produit moins et, en diminuant sa production, il met à pied des travailleurs, et le cycle se poursuit.

Voilà les effets de la mesure proposée par le bill C-225 et d'autres semblables. On se demande ensuite comment il se fait qu'on arrive à des résultats différents de ceux prévus? Les résultats actuels, c'est-à-dire le chômage et le sous-emploi, ne sont pas le fruit du hasard, mais d'une série de décisions irréfléchies comme celle qu'on propose actuellement.

Toutes les taxes, quel qu'en soit le nom, enlèvent du pouvoir d'achat aux personnes qui en sont frappées. Celle-ci, en particulier, ira chercher 245 millions de dollars chez les contribuables au cours de la présente année. Cela représente 245 millions de dollars, en un moment où il aurait été nécessaire d'injecter dans l'économie des montants supplémentaires, en vue de relancer l'économie et redonner confiance au peuple.

D'une main, le ministre va chercher une somme d'argent sous prétexte qu'il doit faire face à «des besoins de trésorerie» et, de l'autre, il permet une augmentation des taux de dépréciation sur l'achat d'équipement ou de biens de production. Encore une fois, on a oublié le citoyen, au bénéfice des sociétés. Si ce choix n'en est pas un d'ordre politique, je me demande bien ce qu'il est!

Depuis longtemps, nous répétons, à la Chambre, que le véritable problème ne se situe pas au niveau de la production, mais au niveau de la consommation. Notre système productif est, à n'en point douter, en mesure de fournir tous les biens nécessaires au bien-être de la population, mais on ne peut pas en dire autant de la capacité de la population à commander la production.

Il serait encore temps pour le ministre de retirer le projet de loi C-225, et de renoncer au prolongement de l'application de la surtaxe de 3 p. 100 pendant une autre année.

Je suis assuré que cette décision serait bien accueillie par tous les Canadiens. Elle donnerait confiance en l'économie du pays. Nous pourrions connaître, au cours des prochains mois, une relance économique. Les conditions d'emploi s'amélioreraient, et le ministre récupérerait facilement les 245 millions de dollars, parce qu'il n'aurait pas à accroître les déboursés du gouvernement en matière de bien-être social. De plus, les gens qui retourneraient au travail contribueraient aux «entrées fiscales» par le truchement de l'impôt sur le revenu et de diverses taxes.

• (4.10 p.m.)

Lorsque l'activité économique diminue, les «entrées fiscales» du gouvernement diminuent aussi, et c'est normal. La mesure que le ministre des Finances propose à la Chambre aujourd'hui contribuera à l'augmentation des taxes.

Il me semble que nous avons subi suffisamment d'augmentations de taxes, au Canada, au cours des dix dernières années. Les Canadiens sont déjà «surtaxés». De 1955 à 1965, les augmentations de taxes, à tous les paliers de gouvernement, ont été de 41.4 p. 100. Inutile de chercher longtemps la réponse au problème d'emploi.

Qu'on le veuille ou non, toutes les taxes sont éventuellement incluses dans les prix. Voilà pourquoi nous devons faire face à des augmentations irraisonnables et continues de prix.